



Après la 3^{ème}



Janvier 2020

Mme Sabourin, Psychologue de l'éducation
nationale

plan

- **Les sources d'informations**

- **Les voies d'orientation après la 3^{ème}**

- La Voie générale et technologique
- La Voie professionnelle

Des sources d'information

Guides d'information l'ONISEP après 3ème

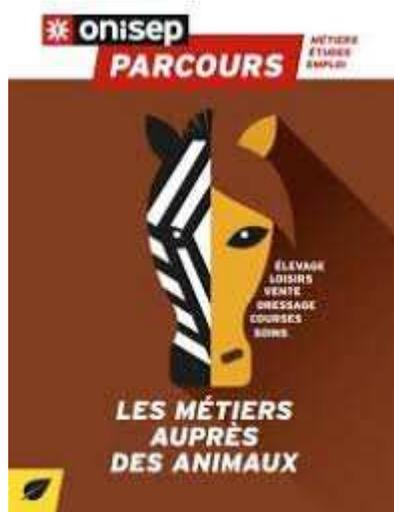
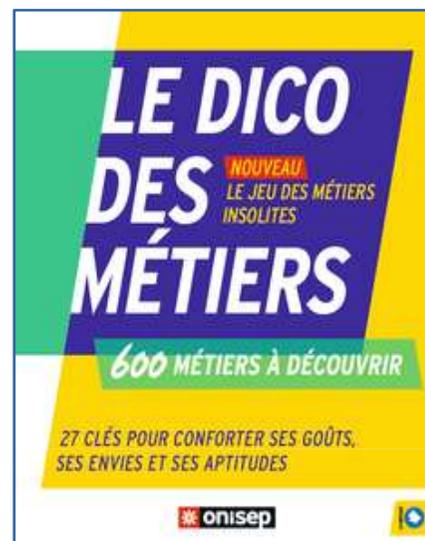


Les portes ouvertes des établissements

- les lycées de Chalon sur Saône : le 14/02/2020 et le 15/02/2020

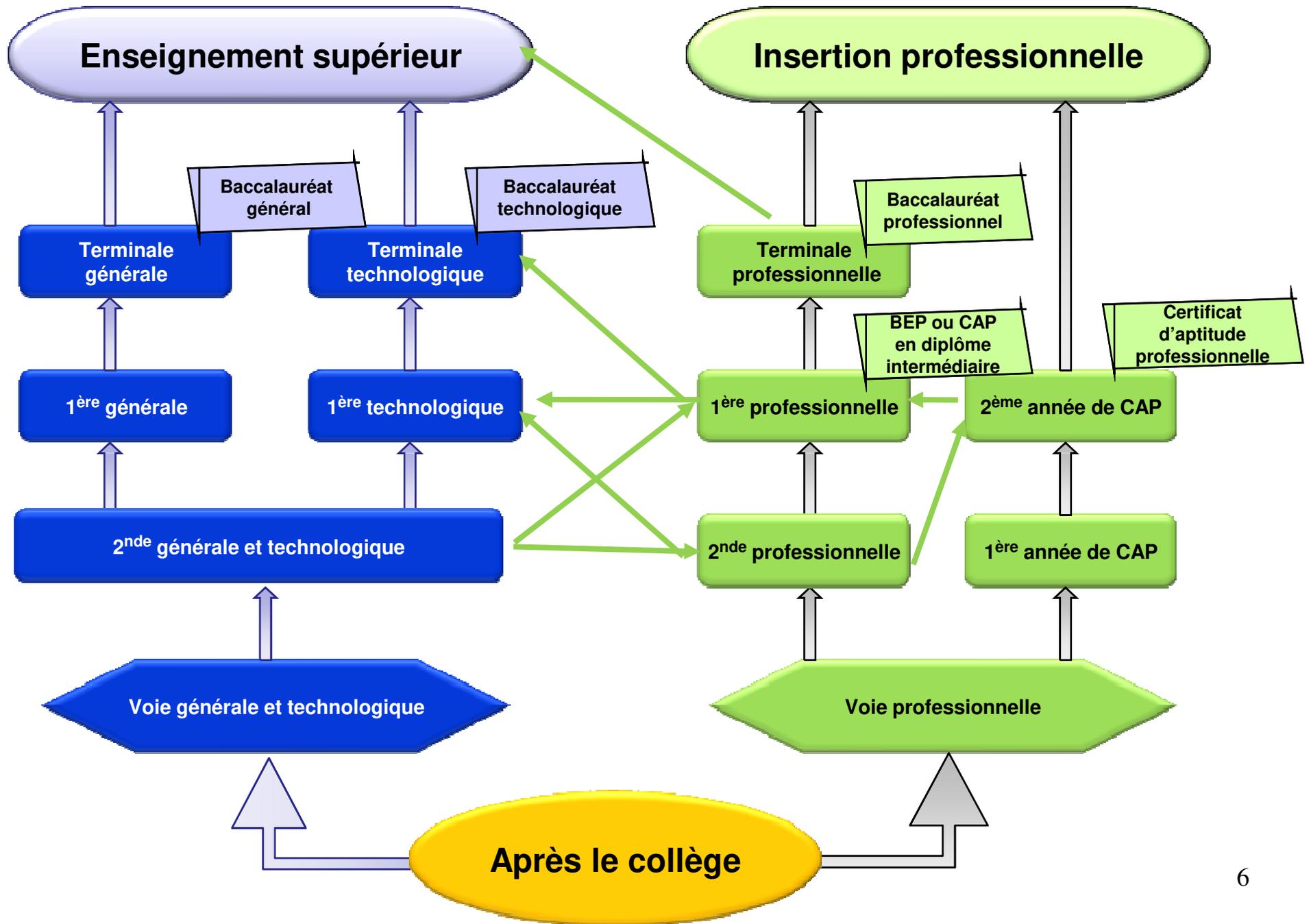
Les mini-stages

Autres documents à consulter au CIO ou au CDI





Les voies d'orientation après
la 3ème

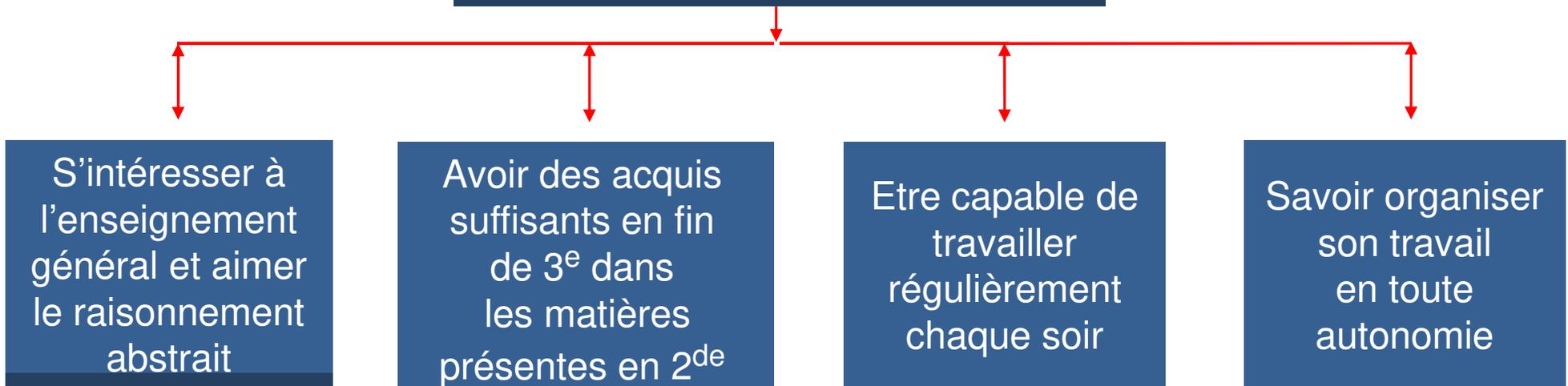


La seconde générale et technologique

Une classe de détermination

Exigences de la classe de seconde

Pour réussir en 2^{de} GT, il faut :



Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

Enseignement supérieur

Tronc commun
+
Enseignements
de spécialités

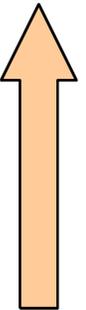
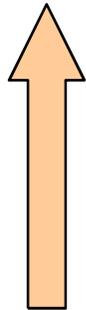
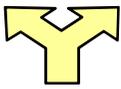
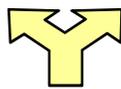
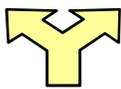
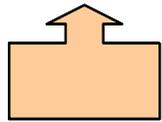
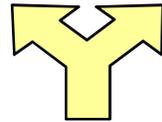
Bac général

- STMG** Management et de la Gestion
- STL** Laboratoire
- STI2D** Industrielle et Développement Durable
- STD2A** Design et des Arts Appliqués
- ST2S** Santé et du Social
- STAV** l'Agronomie et du Vivant
- 2TMD** Théâtre, Musique et de la Danse
- STHR** hôtellerie et de la restauration

Bacs Technologiques

Seconde GT

Seconde spécifique



Classe de 2^{de} GT

Liste et volumes horaires des enseignements communs

Enseignements	Horaire élève
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles*
Heures de vie de classe	

* À titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement

Classe de 2^{de} GT

Liste et volumes horaires des enseignements optionnels

Enseignements	Horaire élève
1 enseignement optionnel général au choix parmi*	
Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)	3h
Langue vivante C	3h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
1 enseignement technologique au choix parmi*	
Management et gestion	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Création et culture – design	6h

La nouvelle voie générale

~~S, L, ES~~

Fin des séries pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent.

- 3 enseignements de spécialité à choisir à la fin de la seconde (4h chacun par semaine)
- On en garde 2 pour la terminale (6h chacun par semaine)

Les enseignements communs

Voie générale

	première	terminale
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	3h	3h
LVA et LVB	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles

Les enseignements de spécialité

Choisir 3 enseignements que l'on suivra en 1^{ère} puis 2 que l'on conserve pour les poursuivre en terminale

	première	terminale
Arts	4h	6h
Biologie-écologie	4h	6h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature et LCA	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Physique-chimie	4h	6h
Science de la vie et de la terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
<i>Accompagné personnalisé (en fonction des besoins de élèves) et accompagnement au choix de l'orientation (54h annuelles) et heures de vie de classe.</i>		

Les enseignements optionnels

ils n'apportent pas de points supplémentaires pour le bac

En 1^{ère}, un enseignement de 3h hebdomadaires parmi :

•LVC – Arts – EPS – Latin – Grec

•*hippologie et équitation ; agronomie-économie-territoires ; pratiques sociales et culturelles mais uniquement dans les lycées agricoles*

En terminale, 2 enseignements possibles

- poursuite de celui de première

- un au choix parmi (3h semaines) :

.Droits et enjeux contemporains

. Maths expertes (pour ceux ayant choisi maths en enseignement de spécialité)

Récapitulatif des horaires

	première	terminale
Enseignements communs	16h	15h30
Enseignements de spécialité	12h	12h
TOTAL	28h	27h30
Enseignements optionnels	3h	3h à 6h
AP selon les besoins des élèves		
Accompagnement au choix de l'orientation 54h annuelles		

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

8 séries de bac :

STMG

Enseignements organisés avec un **tronc commun** et des **enseignements de spécialité** :

ST2S

▶ 3 en 1ère

STL

▶ 2 en terminale

STI2D

Enseignements optionnels facultatifs : 3h hebdomadaires

STD2A

→ arts (arts plastiques ou audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)

STAV

STHR

→ EPS

2TMD

→ LVC étrangère ou régionale (uniquement pour STHR)

Voie professionnelle
CAP / Bac pro

Parcours
en 3 ans

diplôme
niveau IV

BAC PRO

**TERMINALE
PROFESSIONNELLE**

**PREMIERE
PROFESSIONNELLE**

**SECONDE
PROFESSIONNELLE**

Parcours
en 2 ans

diplôme
niveau V

C.A.P.

CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

C.A.P.2

C.A.P.1

TROISIEME

Baccalauréat professionnel

→ Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur de la production

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens ^(a)
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie	4 h
Enseignement moral et civique	30 min
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

Le CAP

Horaires CAP

Enseignements obligatoires horaires par semaine

Enseignements professionnels	17 ou 18 h
Vie sociale et professionnelle	1 h
Éducation civique juridique et sociale	30 min
Français, histoire-géographie	3 h 30 ou 4 h
Mathématiques-sciences	3 h 30 ou 4 h
Langue vivante	2 h
Arts appliqués-cultures artistiques	2 h
EPS	2 h 30
Aide individualisée	1 h

12 à 16 semaines de stages

Candidatures en 2019 quelques exemples

- **2nd MRCU**

Lycée Emiland Gauthey à Chalon sur Saône : 72 places/ 144 Candidats en 1^{er} vœu / 297 Candidats tous vœux

- **2nd pro Conducteur transport routier**

Lycée Camille du Gast à Chalon sur Saône : 24 places/ 39 Candidats en 1^{er} vœu / 81 Candidats tous vœux

- **2nd pro Cuisine**

Lycée Dumaine à Macon : 24 places/ 41 Candidats en 1^{er} vœu / 79 Candidats tous vœux

- **2nd pro Gestion administration, Transport et logistique**

Lycée Mathias à Chalon : 30 places/ 28 Candidats en 1^{er} vœu / 110 Candidats tous vœux

Lycée Wittmer à Charolles : 12 places / 15 Candidats en 1^{er} vœu / 34 Candidats tous vœux

Lycée Vincenot à Louhans : 24 places / 15 Candidats en 1^{er} vœu/ 44 Candidats tous vœux.

- **2nd pro Maintenance des véhicules**

Lycée Camille du Gast à Chalon sur Saône: 40 places/ 50 Candidats en 1^{er} vœu / 116 Candidats tous vœux

- **2nd pro Maintenance des équipements industrielles**

Lycée Balleure à Chalon sur Saône : 24 places/ 19 Candidats en 1^{er} vœu / 74 Candidats tous vœux

- **2nd pro Accompagnement soin et services à la personnes**

Lycée Wittmer à Charolles: 30 places/ 47 Candidats en 1^{er} vœu / 97 Candidats tous vœux

L' apprentissage



- Préparation du CAP ou du Bac pro
- Statut salarié = signature d'un contrat de travail avec un employeur
- Alternance entre entreprise et CFA
- Durée du contrat : 2 ans en CAP / 3 ans en Bac pro
- 5 semaines de congés payés par an
- Début de contrat = période d'essai de 2 mois

Salaire

Janvier 2020 en Bourgogne

Franche-Comté

1ère année 25 % du smic

302 offres/ 1538 Demandes

415,64 €

Sites Internet pour poser sa candidature

<https://apprentissage.bourgognefranche-comte.fr/>

Merci de votre attention

Pour plus d'information, vous pouvez rencontrer

Mme Sabourin, Psychologue de l'Éducation Nationale

Au collège sur rendez-vous les lundis et les vendredis après-matins

Ou

Au **CIO**, 4 rue Jules Ferry-

Tél : 03 85 90 93 00

→ **OUVERT PENDANT LES VACANCES**

